

Groupement de professionnels du Bâtiment



SYMPHONIA

8 avenue de Stalingrad
21000 DIJON

Tél. : 09.77.80.95.06 - 06.18.27.34.18

Courriel : contact@lebeault.fr



Caractéristique principale : Groupement d'entreprises orientées vers l'offre globale

Zone de chalandise : Bourgogne et départements limitrophes

Clientèle : Maîtres d'ouvrage privés et publics

Marchés couverts : Logement individuel, petit collectif et bâtiment tertiaire

ORGANISATION

Statut juridique : Groupement de fait depuis plus de 2 ans, en cours de choix de statut juridique

Date de création : en cours

MEMBRES

LEBEAULT Décor Isolation, L'Art du Toit, Sarl MARTIN, Atelier de la Taïga.

PRINCIPALES ACTIVITÉS

MAÎTRISE D'ŒUVRE ET ORGANISATION DE CHANTIERS

GROS ŒUVRE - CLOS COUVERT :

- Charpente
- Maisons bois et à ossature bois
- Isolation par l'extérieur

SECOND ŒUVRE :

- Isolation par l'intérieur
- Couverture
- Electricité générale
- Plaquiste
- Menuiserie intérieure et extérieure, bardage
- GTB, GTC, domotique

CHIFFRE D'AFFAIRES

Montant des chantiers et des travaux générés par le groupement : non chiffré à ce jour.

EFFECTIFS

Nombre cumulé d'employés des entreprises adhérentes : 25.

“ Notre organisation, couplée à l’ensemble de nos compétences, permet à nos membres de pouvoir proposer une offre globale aux maîtres d’ouvrage privés et publics, en se positionnant principalement sur le marché de la rénovation avec une dominante construction bois et une forte valeur ajoutée liée à la performance énergétique des bâtiments.

Cependant, ce n’est pas facile de travailler ensemble. Cela demande une particularité incontournable pour réussir un véritable travail collaboratif et avoir les mêmes exigences communes :

- tendre constamment vers la qualité et le zéro défaut ;
- former ses salariés au respect et à la satisfaction du client ;
- assurer le service après-vente ;
- être apporteur d’affaires ;
- avoir un sens du partage équitable.

Nous nous réunissons chaque semaine pour faire le point et un tour d’horizon concernant tous les chantiers en cours ainsi que ceux en prévision. Nous avançons en marchant ensemble et dans la même direction. ”

Jean-Yves Rousseau, gérant de l’Art du toit



Crédit photo : Jean-Yves ROUSSEAU

MISE EN PLACE DU GROUPEMENT

Avant de créer officiellement un groupement, les sept entreprises qui avaient choisi de s’associer ont souhaité, dans un premier temps, tester le principe et travailler ensemble sur de nombreux chantiers. L’objectif ? Apprendre à se connaître et vérifier la viabilité du système. Ainsi, sur les sept entreprises initialement prévues en 2014, seules cinq étaient encore présentes début 2016.

Au cours des deux années qu’a duré cette phase de test et de mise en place du groupement, un business-plan a été élaboré. Les entreprises ont, par ailleurs, suivi deux formations-accompagnement dans le cadre particulier de l’expérimentation en cours pilotée par la Maison de l’emploi et du développement durable du bassin dijonnais et de l’appel Alliances Ville Emploi de 2014.

Désormais, les membres de Symphonia souhaitent transformer prochainement leur groupement « de fait » en une entité juridique leur permettant de proposer des contrats de construction de maisons individuelles (CCMI) pour accéder au marché du neuf.



Crédit photo : Jean-Yves ROUSSEAU

STRATÉGIE COMMERCIALE

Quatre entreprises autour d’un objectif commun : développer des synergies complémentaires afin de rendre possible une offre globale de qualité à proposer aux maîtres d’ouvrage.

En matière de stratégie commerciale, le groupement a fait le pari de la qualité et des distinctions professionnelles en matière de performance énergétique. Les entreprises sont en effet toutes certifiées QUALIBAT® ou QUALIT’EnR®.

Les six entreprises membres de Symphonia ont par ailleurs toutes participé aux formations FEE Bât (formation aux économies d’énergie dans le bâtiment) afin d’harmoniser le niveau de compétences, en la matière, pour tous les membres du groupement.



Crédit photo : Jean-Yves ROUSSEAU



Crédit photo : Jean-Yves ROUSSEAU

“ Après signature des devis, chaque entreprise signe un marché avec le client et réalise ses plans d'exécution en lien étroit avec les autres membres intervenants pour le chantier. Ainsi, beaucoup de problèmes d'interfaces sont résolus à la source. De plus, cela permet de raccourcir la durée totale du chantier d'environ deux mois et demi à trois mois pour un chantier qui devrait durer un an sans cette organisation. C'est gagnant-gagnant pour tout le monde. Le client peut rentrer dans son bâtiment en avance et les entreprises sont payées plus rapidement. ”

Jean-Yves Rousseau, gérant de l'Art du toit

LES FACTEURS DE RÉUSSITE DU GROUPEMENT

- ▲ **Un groupement né du rapprochement d'entreprises aux collaborations déjà établies.**
- ▲ **Des membres réunis autour d'objectifs communs** dédiés à la qualité environnementale des bâtiments et à la construction de bâtiments performants.
- ▲ **Un panel diversifié d'adhérents et des synergies opérationnelles** entre les membres.
- ▲ **L'accompagnement de la Maison de l'emploi et du développement durable du bassin dijonnais** dans un cadre expérimental.
- ▲ **Les réunions communes instaurées entre l'ensemble des membres.**
- ▲ **Des exigences communes pour le travail de qualité,** réalisées dans les règles de l'art.



Crédit photo : Jean-Yves ROUSSEAU

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET POINTS DE VIGILANCE

- ▲ **Un contexte économique et sociétal difficile.**
Beaucoup de maîtres d'ouvrage privés hésitent à passer à l'acte. Certains chantiers s'arrêtent ou sont reportés.
- ▲ **Difficulté de trouver des entreprises ayant des objectifs et des exigences communes** visant la haute qualité de réalisation des travaux.





Travailler sous forme de groupement nécessite :
**CONFIANCE - ENGAGEMENT MUTUEL DES PARTENAIRES -
RESPECT DE REGLES COMMUNES**

PERSPECTIVES D'AVENIR DU GROUPEMENT

- ▶ En 2016, les membres de Symphonia souhaiteraient transformer leur groupement « de fait » en un groupement ayant une structure juridique.
- ▶ Le groupement envisage actuellement de développer son activité pour accéder à de plus gros marchés, notamment dans le domaine de la rénovation énergétique.
L'objectif serait, à termes, d'accroître le chiffre d'affaires du groupement afin de pouvoir embaucher un coordonnateur de travaux.
- ▶ Le groupement est, par ailleurs, à la recherche d'une entreprise de maçonnerie et d'une autre spécialisée dans les revêtements de sol pour compléter son offre.
- ▶ La stratégie et le plan de communication visant la promotion du groupement en direction des maîtres d'ouvrage publics seront à ajuster en fonction des évolutions à venir.
- ▶ Un programme de formation enrichi pour accompagner les montées en compétences des salariés et des chefs d'entreprise adhérents sera, sans doute, à développer.
- ▶ Enfin, un site internet, véritable vitrine numérique du groupement, devrait être prochainement mis en place.

VOS PARTENAIRES EN BOURGOGNE

- ▶ **Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale (CMAI) de Bourgogne**
Nathalie PAWLY : 03 80 63 13 53 - npawly@artisanat-bourgogne.fr
- ▶ **Fédération Française du Bâtiment (FFB) de Bourgogne-Franche-Comté**
Céline FERNANDES : 03.80.48.00.60 - fernandesc@bourgogne.ffbatiment.fr
- ▶ **Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) de Bourgogne-Franche-Comté**
Tél : 03.80.48.95.54 - Courriel : capebbourgogne@wanadoo.fr
- ▶ **Fédération nationale des SCOP du BTP Nord-Est**
2 bis cours Fleury - 21000 DIJON - Tél : 03.80.30.27.60 - Courriel : urbfc@scop.coop
- ▶ **Fédération Française des Artisans Coopérateurs du Bâtiment (FFACB)**
9 rue Vaudétard - 92130 Issy-les-Moulineaux - Tél : 01.46.42.90.11 - Courriel : infos@ffacb.com
- ▶ **Union Française des Coopératives Artisanales de Construction (UFCAC)**
37 rue d'Amsterdam - 75008 PARIS - Tél. : 06.78.97.24.15



Remerciements : Tous les membres du groupement SYMPHONIA
et, en particulier, Jean-Yves ROUSSEAU et Olivier JOFFRE.

Avec le soutien financier de :

